

## **Rencontre préalable avec les associations L'Observateur Thellois et le Regroupement des Organismes de Sauvegarde de l'Oise - Le 25/11/2022**

Les questions et remarques suivantes ont été soulevées par les représentants des deux associations présents lors de cet échange :

### **L'environnement (milieu naturel et milieu humain) :**

- Les associations estiment nécessaire :
  - D'évaluer l'ensemble des impacts du projet (environnementaux, économiques, sociétaux) à l'échelle du territoire impacté par celui-ci (indépendamment des frontières administratives) ;
  - D'initier au plus tôt les réflexions au concernant les mesures d'évitement, de réduction et de compensation des impacts du projet sur le territoire et l'environnement.
- Afin de réduire l'impact paysager, la réalisation de plantation au plus près des habitations du Mesnil-en-Thelle est-elle envisageable en complément ou substitution des aménagements paysagers envisagés au droit du site d'étude ?
- Quel est l'impact du projet de centre pénitentiaire sur l'activité du centre de l'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) de Bernes-sur-Oise ?
- Quel est l'impact du projet de centre pénitentiaire sur les activités aéronautiques de l'aérodrome de Persan-Beaumont ? Une modification des trajectoires de vol sera-t-elle nécessaire ?
- L'association des conseils départementaux du Val-d'Oise et de l'Oise à l'analyse des impacts du projet sur les conditions de circulation du territoire serait pertinente pour les associations.
- Comment maintenir la tranquillité des chemins piétons et agricoles situés à proximité du site d'étude et limiter leur fréquentation par un public curieux qui serait attiré par l'établissement pénitentiaire ?

### **La concertation :**

- L'association des communautés de communes du Haut Val-d'Oise et Thelloise à la concertation serait pertinente pour les associations.

L'ensemble des éléments de réponse sur ces points seront communiqués au public dans le cadre de la concertation préalable – au cours des différents temps d'échange qui seront organisés ou via les réponses qui seront apportées aux contributions déposées sur les registres papier et dématérialisé – et de la note d'enseignements de l'APIJ qui sera publiée à l'issue de la concertation.